

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Aricyl SA, en liquidation, Genève*
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 08.07.2002
4. *Echéance de préavis des créances:* **03.10.2002**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Aricyl SA, en liquidation, c/o Fiduciaire A. Benzaoui, rue Voltaire 16, 1201 Genève
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Goerg Christian Etude, notaire  
1211 Genève 3

(00618708)